

# Prête-moi ta plume

Propos recueillis par  
**Marianne Prévost**,  
 sociologue,  
 coordinatrice de la revue  
*Santé conjugulée*.

*Nous ne sommes pas tous égaux face à l'écriture! Pour lutter contre cette forme d'inégalité, la Régionale Présence et action culturelles de Liège a créé en 1999 l'Espace écrivain public: une formation agréée, un réseau de permanences au sein d'asbl et d'institutions publiques partenaires. Ces permanences offrent gratuitement à tout citoyen divers services en relation avec l'écriture. Ecrivain public depuis 2009, Christian Tribolet évoque les richesses et les difficultés de ce métier passionnant.*

## Santé conjugulée : Comment êtes-vous devenu écrivain public ?

**Christian Tribolet:** A côté de ma carrière de technicien/gérant de chantiers dans le domaine de la construction, je me suis depuis toujours impliqué dans des activités culturelles, associatives et militantes sur le territoire de Liège. J'ai donc pu approcher les difficultés rencontrées par les gens qui maîtrisent mal le langage, l'écrit. C'est un problème crucial pour les personnes qui vivent dans la précarité, mais il existe plus largement dans toute relation humaine. Sur le terrain professionnel, j'ai souvent dû gérer des situations de litiges, parfois complexes, où la maîtrise du langage est essentielle, surtout lorsque le juridique se pointe à l'horizon.

J'aime beaucoup cette citation de Bernard Werber, qui est devenue un *mantra* de la communication : « *Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous croyez entendre, ce que vous entendez, ce que vous avez envie de comprendre, ce que vous comprenez... il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même...* »<sup>1</sup>. Le travail d'écrivain public est donc en lien avec certains de mes questionnements et j'ai pu y donner plus de place depuis mon passage à la retraite. C'est aussi l'occasion de se perfectionner en écriture. Dire que la langue française n'est pas des

plus faciles est une lapalissade. Il suffit de feuilleter les pages de l'excellent *Difficultés de la grammaire française* que voilà, et qui appartenait à mon père, pour se rendre compte que celui qui prétend connaître toutes les règles du participé passé (...et pas passé) ne peut qu'être un sacré menteur.

## Quelle est pour vous l'essence du travail d'un écrivain public ?

Le travail d'un écrivain public, c'est « simplement » de « mettre sa plume au service des gens ». Ecouter ce qu'ils disent, ce qu'ils veulent transmettre sans, autant que faire se peut, intervenir sur le fond, sur le projet de la personne. Un seul interdit: la délation. Et un impératif: la confidentialité. A la maison médicale du Laveu où j'ai tenu ma première permanence, j'avais un bureau spécifique et j'étais bien entendu tenu à un secret professionnel... encore plus tenu qu'ailleurs si je puis dire, et cela en raison du caractère parfois très intime des choses que les demandeurs souhaitaient communiquer à d'autres par écrit. Autrement dit, là-bas, en un lieu médical, les demandeurs s'adressent parfois à nous comme à leur médecin. Par contre, ici où vous m'interviewez, dans ce local qui jouxte un service social, l'échange est plutôt le même qu'avec une assistante sociale, et d'ailleurs nous avons souvent les mêmes demandeurs. J'ai accompli ma fonction également au centre fermé de Vottem, et de là à dire qu'ils me prenaient pour un policier déguisé en écrivain, il n'y a qu'un pas.

1. Bernard Werber, *L'encyclopédie du savoir relatif et absolu*, Livre de poche, 2003.

## **Maison médicale, centre fermé, permanence de quartier, bref des publics assez variés. Leurs demandes sont-elles différentes ?**

Non, pas vraiment. Les personnes qui font appel à l'écrivain public sont le plus souvent en situation de précarité. La plupart d'entre elles ont un faible niveau d'étude, certaines sont passées par des institutions (hôpital psychiatrique, prison, home pour enfants, maison d'accueil, etc.). Lorsqu'elles vivent une séparation, une perte d'emploi, ces personnes se retrouvent face à des problèmes judiciaires et/ou administratifs complexes, d'autant plus qu'elles sont souvent isolées, voire en « décrochage social » ; tout cela fragilise l'image de soi et la faculté à mobiliser les ressources disponibles. Notez que viennent aussi des étudiants, voire des universitaires qui cherchent à faire relire leur travail de fin d'étude ou leur thèse parce qu'ils ne sont pas de culture française.

## **Les compétences de l'écrivain public dépassent donc largement l'écriture ?**

Il s'agit quelquefois d'être un tiers assistant social, un tiers psychologue et un tiers technicien de la langue ! Le

**Présence et action culturelles (PAC)** est un mouvement d'éducation permanente et populaire reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, constitué de douze régionales. Attaché à la défense de l'intérêt général et du sens du bien commun, PAC promeut et défend la justice sociale, l'égalité, la solidarité et la fraternité. Espace d'expression, de création et de diffusion, PAC a aussi choisi d'agir par la culture.

Ses objectifs portent sur l'émancipation individuelle et collective, la mobilisation citoyenne, la lutte contre toute forme de discrimination, la promotion de la diversité culturelle et de la solidarité internationale.

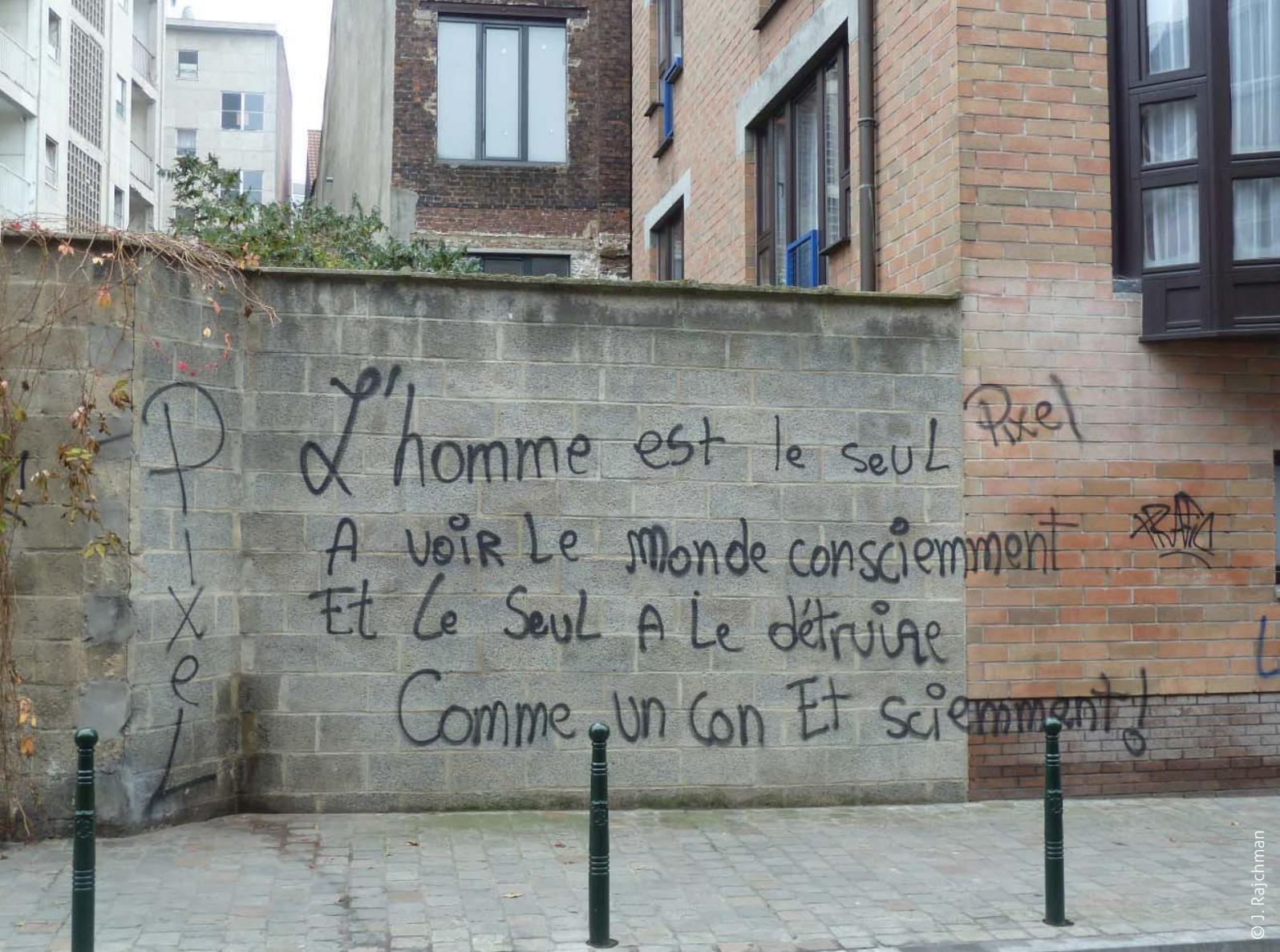
Depuis quelques années, PAC a développé ses approches des milieux socio-culturels et mis en place des formations spécifiques afin que les écrivains publics acquièrent les compétences nécessaires pour animer des ateliers autour de la lecture et de l'écriture, intégrant ceux-ci comme outils d'expression culturelle, d'émancipation individuelle et collective au service des actions menées dans les réseaux.

curus privé de l'écrivain public intervient inmanquablement, mais la formation que nous recevons, suivie d'un stage obligatoire, ratisse largement: elle aborde des concepts (qui sont adaptés au fil du temps grâce aux statistiques que nous menons en permanence – dans les deux sens du terme) de précarité et d'exclusion, l'évolution socio-économique et ses conséquences sur la précarité, la compréhension des trajets de vie et de leur impact sur l'image de soi, la reconstruction du lien social... Nous recevons aussi des notions de législation sociale et fiscale, des informations sur le fonctionnement des CPAS, sur les migrations et le droit des étrangers... Tout cela dans un cadre qui invite à sortir d'une approche individuelle de la pauvreté, trop souvent centrée sur l'incapacité des acteurs, pour interroger à terme les politiques publiques qui produisent la pauvreté, la précarité, l'exclusion.

## **Malgré la richesse de cette formation et de votre expérience de vie, vous arrive-t-il parfois d'être un peu démuni ? J'imagine que certaines demandes sont inadéquates, dépassent votre rôle ; peut-être sentez-vous parfois que le courrier souhaité n'obtiendra aucune réponse. Que faites-vous dans ces cas-là ?**

Sans doute la même chose que le psychologue, l'assistant social, le médecin, évoqués tantôt – il faut reconnaître, accepter la part d'impuissance que comportent les métiers d'aide aux autres, essayer d'apporter un apaisement, parfois répondre à autre chose qu'à la demande directement formulée. Par exemple, j'avais un jour reçu une personne qui souhaitait attaquer en justice la directrice d'une maison de repos, suite à un incident qui l'avait fort touchée – mais qui, je m'en suis vite rendu compte, ne justifiait pas une telle démarche: j'étais pratiquement sûr que, même si je l'aidais à écrire sa lettre sous une forme perceptible, acceptable, cette lettre irait directement à la poubelle. En fait, cette personne était très déstructurée, avec des tendances paranoïaques ; je l'ai accueillie avec empathie, en laissant ses paroles suivre leur chemin. Et cette rencontre est devenue un moment d'écoute qui lui a permis de formuler et de mettre par écrit tout ce qu'elle ressentait, tout ce qu'elle avait à dire. Je pense qu'elle y a trouvé un certain apaisement – d'ailleurs elle est revenue plusieurs fois!

A ce propos, je dois préciser que nous suivons une formation continuée, une fois par mois, qui prend en compte la récurrence de certains thèmes détectés grâce aux statistiques mensuelles. Nous avons ainsi reçu récemment une formation concernant la maladie mentale via le Centre Franco Basaglia et conjointement avec l'Article 23. Cela nous a permis d'évoquer des cas



concrets vécus et d'obtenir en retour des pistes d'attitudes à tenir lorsque nous sommes confrontés à des demandeurs qui traversent des périodes de difficultés mentales.

### **Vous arrive-t-il parfois de ne pas écrire la lettre souhaitée ?**

Oui, lorsqu'il est clair que le destinataire prévu n'est pas la bonne personne, la bonne institution. La charte déontologique et éthique des écrivains publics<sup>2</sup> précise d'ailleurs qu'avant d'intervenir, l'écrivain public doit s'interroger sur l'existence des services adéquats et en informer la personne. Son rôle est aussi d'amener celle-ci à élargir son réseau, à mieux comprendre le monde dans lequel elle vit. Il m'arrive ainsi de conseiller d'emblée une médiation via un juge de paix ou le recours à un assistant social. Inviter à consulter un thérapeute, c'est plus délicat, voire le plus souvent ina-

2. [http://www.espace-ecrivain-public.be/images/stories/illu\\_reseau/documents/charte\\_des\\_ecrivains\\_publics.pdf](http://www.espace-ecrivain-public.be/images/stories/illu_reseau/documents/charte_des_ecrivains_publics.pdf).

3. Cécile Mantello et les écrivain-e-s publics de Liège, « Entre le marteau et la plume », *Agir par la Culture*, n°47, automne 2016

déquat. Notre mission nous amène aussi à téléphoner si c'est demandé ou nécessaire, à prendre rendez-vous pour le demandeur avec l'intervenant adéquat. En tant qu'écrivain public agréé par Présence et action culturelles, je suis mieux écouté qu'une personne en pleine détresse qui s'exprime mal, de manière plaintive ou revendicative: notre étiquette ouvre les portes plus aisément.

### **Dans un article récent, des écrivains publics soulignent l'augmentation constante des demandes de curriculum vitae, de lettres de motivation: 20% en 2010 et 47% en 2014. Ils se trouvent de plus en plus, comme ils le disent joliment, « entre le marteau et la plume »<sup>3</sup>. Partagez-vous ces constats ?**

Ah, ça oui, comme tous mes collègues j'en ai écrit, des curriculum vitae et des lettres de motivation! Mais combien de ces courriers ont-ils permis aux demandeurs de trouver un emploi? Ce n'est pas quantifiable. Hélas, la personne qui souhaite ce type de courrier n'a souvent pas les compétences nécessaires pour être engagée dans le contexte actuel du marché de l'emploi. Là, on

se trouve face à une impuissance quasi-totale, il faut l'accepter et espérer faire progresser quelque chose à travers le contact humain. Ne serait-ce que l'envie de se former encore, et encore !

### **A quoi est due l'augmentation de ce type de demandes ?**

Nos services sont de mieux en mieux connus par les administrations et diverses organisations qui y envoient régulièrement des personnes. Le nombre de permanences augmente, les gens se passent le mot et, je ne vous apprends rien, de plus en plus de gens ressentent le besoin de faire appel à nous – crise oblige. Et lorsque je songe à la mondialisation, aux résultats des élections américaines, mon petit doigt me dit que les demandes ne vont guère décroître !

### **On ne peut manquer de mettre ces remarques en parallèle avec les constats faits dans les maisons médicales et dans les services sociaux. Paupérisation galopante, délitement du marché de l'emploi, restriction des moyens alloués aux services publics, lesquels services renvoient les usagers vers des associations qui s'appuient sur des bénévoles comme vous...**

Bien sûr, l'écrivain public est confronté à ces réalités. Au départ, le projet de Présence et action culturelles est d'aider les gens à se libérer d'un frein, à mieux agir sur leur vie, à s'émanciper. Mais nous sommes bien souvent confrontés à la nécessité de mettre notre plume au service d'une demande immédiate, formatée par les institutions. Vous n'ignorez pas que dans le cadre des politiques d'activation, les gens doivent fournir la preuve qu'ils cherchent du travail, et le Forem lui-même nous envoie des gens pour un curriculum vitae, une lettre de motivation. Nous avons d'ailleurs reçu une formation sur les nouvelles mesures relatives au chômage. Or, tout cela n'a pas beaucoup de sens pour des gens qui ne savent ni lire ni écrire. Ils le savent bien eux-mêmes mais si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Et cela nous met en tension avec notre propre vision du métier, comme l'explique ce groupe d'écrivains publics dans l'article que vous évoquez : « *Comment se positionner en tant qu'acteurs, actrices d'éducation permanente engagé-e-s avec une personne, écoutant sa demande personnelle, quand une partie de celles qui viennent en permanence se trouvent dans une situation de pression telle que leur demande la plus immédiate est simplement, comme cela nous a été exprimé, 'qu'on fasse ces curriculum vitae pour le Forem' ?* »<sup>4</sup>

4. Op cit.

Il faut accepter de jouer un rôle parfois minime dont l'effet est imprévisible – également ne pas s'enfermer l'esprit dans des questions insolubles, lâcher prise et trouver, dans le moment, une place juste avec la personne que l'on a en face de soi. Comme pour d'autres collègues, c'est ma philosophie, ma manière de voir la vie et mon engagement en tant qu'écrivain public. Cet engagement m'apporte un sentiment d'utilité sociale, une reconnaissance, et il m'enrichit personnellement : être à l'écoute d'un autre, cela permet aussi de découvrir de nouvelles facettes de soi-même, et d'oublier ce qui nous attend. La finitude humaine... ■

